



N° d'affichage: SEC/2018/07/005

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 20 juillet 2018

Membres en exercice :	27
Membres présents :	16
Suffrages exprimés :	20
Votes Pour :	20
Votes Contre :	
Abstention :	
Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage et de la réception en Préfecture le .....	
Deshaies, le .....	
La Directrice Générale des Services	
Mylène LACIDES	

L'an deux mille dix-sept, le vendredi vingt juillet, suite à la convocation du treize juillet, le Conseil Municipal de Deshaies s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente minutes à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame le Maire, Jeanny MARC.

**Sont présents :** MARC Jeanny, BERNIER Maritza, MANIOC Alain, BARRE Augustina, NICOISE Robert (*respectivement, Maire, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> adjoint*), MOUILA Gladys, PHILETAS Christina, GAMIETTE Myonnette, MORVAN Philippe, CARENE née VALLUET Marie-Yvonne, MICHALON Irmine, JUDITH (*née GOUBIN*) Villard, SOMMEIL Nicole, VALLUET Odette, GAMIETTE Liliane, BALZINC Théogat (conseillers municipaux).

**Absents excusés :** GUILLAUME Alphonse (Procuration à MOUILA Gladys), OPET Chistine (Procuration à Madame Odette VALLUET), APPOLINAIRE Lionel (Procuration à Madame GAMIETTE Myonnette), GAMIETTE Julien (Procuration à Monsieur NICOISE Robert), ALIDOR Fritz, FLEMIN Félix,

**Sont absents :** GOUBIN Fred, SABAS Sydney, MATHIASIN Max, JEAN née SABAS Lydie, MOBETIE Marie-France, (conseillers municipaux).

**Secrétaire de séance :** MORVAN Phillippe

**Ont assisté :** Directrice Générale des Services : Mylène LACIDES

**Secrétaires Administratives :** Odile OPET et Yasmine SAINT-MARC

Deshaies, le 25 Juillet 2018

P/Le Maire absent  
Le 2<sup>ème</sup> Adjoint Ffs



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication

## SUBVENTION AU COLLEGE FELIX ALADIN FLEMIN (UNSS)

### EXPOSE DES MOTIFS

L'association « UNSS » du Collège Félix Aladin FLEMIN ayant pour objectif d'organiser et de développer l'enseignement et la pratique du sport auprès des jeunes collégiens de la commune, a sollicité une subvention pour financer ses diverses actions au cours de l'exercice 2018.



N° d'affichage: SEC/2018/07/005

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 20 juillet 2018

Compte tenu des crédits disponibles au budget et des engagements déjà honorés, le maire propose de leur accorder une subvention de **mille cinq cent euros (1500,00 €)** pour son fonctionnement.

### Dispositif décisionnel

#### **Le Conseil Municipal,**

Où l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en ses articles L 2121-29;

Vu la délibération n° 18/02/17 en date du 23 Mars 2018 portant adoption du Budget Principal 2018,

Vu l'avis favorable de la commission financière en date du mercredi 11 juillet 2018

Considérant la volonté d'accompagner les actions menées par les associations locales,

Considérant que cette association contribue au développement, à l'animation du territoire et à la cohésion sociale,

### **DECIDE à l'UNANIMITE**

**Article 1 :** D'OCTROYER une subvention de **Mille cinq cents euros (1500,00 €)** à l'association « UNSS » du **Collège Félix Aladin FLEMIN**

**Article 2 :** Cette dépense sera imputée à l'article 6574 du budget communal.

**Article 3 :** Madame le Maire et Comptable Public sont chargés de l'exécution de la présente.

Deshaies, le **23 Juillet 2018**

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour expédition conforme

P/Le Maire Absent  
Le 2<sup>ème</sup> Adjoint Ffs  
**Maritza BERNIER**